

ACCIDENT

survenu au planeur immatriculé F-CFAJ

Evénement :	collision avec des arbres pendant un vol de pente en montagne.
Causes identifiées :	prise en compte insuffisante des conditions aérologiques.

Conséquences et dommages : aéronef fortement endommagé.

Aéronef : planeur Schempp Hirth "Janus B".

Date et heure : jeudi 13 mars 2003 à 16 h 00.

Exploitant : club.

Lieu : Saint-Alban-Leyse (73), altitude : 1200 m.

Nature du vol : entraînement.

Personnes à bord : instructeur + pilote.

Titres et expérience :
-instructeur, 72 ans, ITV de 1989, 4565 heures de vol planeur dont 12 en instruction dans les trois mois précédents.
-pilote, 60 ans, PPL de 1962, VV de 1990, 546 heures de vol sur avion, 415 heures de vol sur planeur dont 58 heures sur type et 23 dans les trois mois précédents.

Conditions météorologiques : AD Chambéry Aix-les-Bains situé à 7 km au nord ouest du site de l'accident : vent à 1500 m : nord est / 15 kt.

Circonstances

Après le briefing météorologique habituel du matin réalisé par le chef-pilote du club (*voir les éléments en annexe 1*), l'instructeur décolle au treuil, pour la deuxième fois de la journée, de l'aérodrome de Chambéry Challes-les-Eaux aux environs de 15 h 15 pour un vol local de "reprise en main " du Janus par le pilote.

L'instructeur et l'élève expliquent qu'ils quittent la pente du Peney vers 1450 m avec l'intention de rejoindre le Revard, plus au nord, où un autre pilote à signalé de bonnes conditions aérologiques. Comme à l'habitude, ils cheminent depuis la pente ouest du Peney (*voir carte ci-après*) vers le sud du Nivolet (1547 m). Le pilote explique qu'ils rencontrent des descendances moyennes qui l'obligent à infléchir la trajectoire vers la gauche pour passer davantage au sud du Nivolet, au dessus de la crête qui s'étend de celui-ci vers le sud-sud-ouest. Il indique qu'il franchit cette crête à une vitesse d'environ 120 km / h, avec les volets rentrés. Il vire à droite pour suivre le versant ouest du Nivolet vers le nord. L'instructeur ajoute que la vitesse est alors de 100 km/h avec les volets à + 8°. Le planeur évolue à une cinquantaine de mètres de hauteur et sous le vent de la ligne de crête. Il longe le relief à une distance horizontale d'une cinquantaine de mètres. Brusquement, le variomètre indique un taux de descente d'environ sept à huit mètres par seconde.

(suite page suivante)

L'instructeur reprend les commandes et tente de virer à gauche pour rejoindre la vallée afin de reprendre ensuite de la hauteur. Le planeur accroche la cime des arbres avec son aile droite, pivote à droite et s'immobilise face à la montagne, retenu par des arbres, l'empennage surplombant une falaise (voir photographie en annexe 2).

